



Compte-rendu de la séance du conseil municipal réuni : le 14 AVRIL 2017

Etaient présents : Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux :

GROLLIER Louis-Marie, ROUSSEAU Bernard, BEAU Nicole, DEBENEST Maxime, MAUPETIT Pascal, MORILLON Christian, TOULAT Jean-Philippe.

Absents et Excusés : Mme AUDEBERT Océane, Messieurs DALGLEISH Charlie, LAFOSSE Dan, TEXIER Frédéric.

Pouvoirs : Mme AUDEBERT Océane à M. PENY Marcel

M. DALGLEISH Charlie à M. TOULAT Jean-Philippe

M. TEXIER Frédéric à M. MORILLON Christian

Monsieur le Maire accueille et remercie Monsieur SERAISSOL, trésorier principal de COUHE de sa présence.

Approbation du compte rendu de la réunion de conseil du 14 février 2017 sans remarques particulières.

Délibérations :

01 VOTE DU COMPTE DE GESTION BUDGET MAIRIE 2016

Le compte de gestion élaboré et présenté par Monsieur SERAISSOL, est le suivant :

Section de fonctionnement

Dépenses 461 760,25 €

Recettes 590 802,88 €

Section d'investissement

Dépenses 197 803,52 €

Recettes 190 149,95 €

Le compte de gestion est accepté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

02 VOTE DU COMPTE GESTION 2016 MULTISERVICES

Le compte de gestion 2016 élaboré et présenté par Monsieur SORAISSOL, est le suivant :

Section de fonctionnement

Dépenses 681,20 €

Recettes 3 430,08 €

Section d'investissement

Dépenses 4 094,52 €

Recettes 2 578,61 €

Le compte de gestion est accepté à l'unanimité par les membres du conseil.

03 VOTE DU COMPTE DE GESTION 2016 LOTISSEMENT

Le compte de gestion élaboré et présenté par Monsieur SORAISSOL, est le suivant :

Section de fonctionnement

Dépenses 21 990,00 €

Recettes 18 840,00 €

Section d'investissement

Dépenses 18 840,00 €

Recettes 0,00 €

04. VOTE DU COMPTE DE GESTION REGIE DE TRANSPORT SCOLAIRE 2016

Le compte de gestion élaboré et présenté par Monsieur SERAISSOL, est le suivant :

Section de fonctionnement

Dépenses 4 796,63 €

Recettes 10 853,69 €

Section d'investissement

Dépenses 0,00 €

Recettes 0,00 €

Le compte de gestion est accepté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

05 VOTE DU COMPTE DE GESTION CCAS 2016

Le compte de gestion élaboré et présenté par Monsieur SERAISSOL, est le suivant :

Dépenses 393,74 €

Recettes 2 100,00 €

Le compte de gestion est accepté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

06 VOTE DU COMPTE DE GESTION CAISSE DES ECOLES 2016

Le compte de gestion élaboré et présenté par Monsieur SERAISSOL, est le suivant :

Section de fonctionnement

Dépenses	2 846,15 €
Recettes	4 500,00 €

Section d'investissement

Dépenses	0.00 €
Recettes	0.00 €

Le compte de gestion est accepté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

07. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF MAIRIE 2016

Sur proposition de M. GROLLIER Louis-Marie, Adjoint au Maire, le Compte Administratif 2016, examiné article par article par le Conseil Municipal est voté, comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses	461 760,25 €
Recettes	590 802,88 €

Section d'investissement

Dépenses	197 803,52 €
Recettes	190 149,95 €

Monsieur le Maire étant sorti de la salle, le compte administratif est accepté à 9 voix pour et 2 voix contre par les membres du conseil.

08. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 MULTISERVICES

Sur proposition de M. Louis-Marie GROLLIER, Adjoint au Maire, le Compte Administratif 2016, du Multiservices examiné article par article par le Conseil Municipal est voté, comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses	681,20 €
Recettes	3 430,08 €

Section d'investissement

Dépenses	4 094,52 €
Recettes	2 578,61 €

Monsieur le Maire étant sorti de la salle, le compte administratif est accepté à l'unanimité par les membres du conseil.

09 VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 LOTISSEMENT

Sur proposition de M. Louis-Marie GROLLIER, Adjoint au Maire, le Compte Administratif 2016, du Lotissement examiné article par article par le Conseil Municipal est voté, comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses	21 990,00 €
Recettes	18 840,00 €

Section d'investissement

Dépenses	18 840,00 €
Recettes	0,00 €

Monsieur le Maire étant sorti de la salle, le compte administratif est accepté à l'unanimité par les membres du conseil.

10 VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 REGIE DE TRANSPORT SCOLAIRE

Sur proposition de M. Louis-Marie GROLLIER, Adjoint au Maire, le Compte Administratif 2016, de la Régie Transport Scolaire examiné article par article par le Conseil Municipal est voté, comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses	4 796,63 €
Recettes	10 853,69 €

Section d'investissement

Dépenses	0,00 €
Recettes	0,00 €

Monsieur le Maire étant sorti de la salle, le compte administratif est accepté à l'unanimité par les membres du conseil.

11 VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 CCAS

Sur proposition du Président, Marcel PENY, le Compte Administratif 2016 du CCAS examiné article par article par les membres est voté, comme suit :

Dépenses	393,74 €
Recettes	2 100,00 €

12 VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 CAISSE DES ECOLES

Sur proposition du Président, Marcel PENY, le Compte Administratif 2016 du CCAS examiné article par article par les membres est voté, comme suit :

Dépenses	2 846,15 €
Recettes	4 500,00 €

13 VOTE BUDGET PRIMITIF MAIRIE 2017

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. le Maire, vote les propositions nouvelles du Budget commune de l'exercice 2017 :

Le Conseil Municipal n'a pas donné suite à la demande de Monsieur le Percepteur de remettre la Caisse des Ecoles dans le budget général (de la Mairie) comme c'est le cas dans les autres communes du canton.

Nombre de suffrages exprimés : 11

Pour : 9

Contre : 2

Abstention : 0

Section de fonctionnement

Dépenses	727 316.62 €
Recettes	727 316.62 €

Section Investissement

Dépenses	296 436.66 €
Recettes	296 436.66 €

14 VOTE BUDGET MULTISERVICES 2017

Le Conseil Municipal sur proposition de M. le Maire, le budget Multiservices 2017, examiné article par article par le conseil municipal est voté à comme suit :

Nombre de suffrages exprimés : 11

Pour : 9

Contre : 2

Abstention : 0

Section de fonctionnement

Dépenses	14 783.96 €
Recettes	14 783.96 €

Section d'investissement

Dépenses	16 682.84 €
Recettes	16 682.84 €

15 VOTE DU BUDGET LOTISSEMENT 2017

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. le Maire, vote les propositions nouvelles du Budget Lotissement de l'exercice 2017 :

Nombre de suffrages exprimés : 11

Pour : 9

Contre : 2

Abstention : 0

Section de fonctionnement

Dépenses	734 976.59 €
Recettes	734 976.59 €

Section Investissement

Dépenses	410 835.00 €
Recettes	410 835.00 €

16 VOTE DU BUDGET REGIE TRANSPORT SCOLAIRE 2017

Sur proposition de M. le Maire, le budget régie transport scolaire 2017, examiné article par article par le Conseil Municipal est voté comme suit :

Nombre de suffrages exprimés : 11

Pour : 9

Contre : 2

Abstention : 0

Section de fonctionnement

Dépenses	28 750.00 €
Recettes	28 750.00 €

Section d'investissement

Dépenses	0.00 €
Recettes	0.00 €

17 VOTE DES 3 TAXES D'IMPOSITION 2017

Le Conseil Municipal décide de voter les taux d'imposition des trois taxes d'imposition 2017 comme suit, sans augmentation.

Nombre de suffrages exprimés : 11

Pour : 9

Contre : 2

Abstention : 0

TAXES	BASES 2017	TAUX CME	PRODUITS 2017
Habitation	618 000	11.55 %	71 379
Foncière bâtie	425 600	13.81 %	58 775
Foncière non bâtie	134 100	29.58 %	39 667
TOTAL	1 177 700		169 821

18 RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION DE LA COMMUNE A LA FEDERATION DEPARTEMENTALE DES GROUPEMENTS DE DEFENSE CONTRE LES ORGANISMES NUISIBLES DE LA VIENNE

Mr le maire fait part aux membres du conseil d'un courrier reçu de la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Vienne, qui nous propose le renouvellement de l'adhésion pour la destruction des nids de frelon asiatique et les rongeurs aquatiques nuisibles. Le coût de l'adhésion est le même que l'année passée 80 €/an pour la commune et les habitants bénéficient aussi d'un même prix forfaitaire de 95 € pour la destruction des nids de frelon.

Après discussion, les membres du conseil acceptent à l'unanimité le renouvellement de cette adhésion pour 2017.

19 AVIS SUITE A LA DEMANDE D'AUTORISATION DE CREATION DE 6 RETENUES DE SUBSTITUTION A USAGE D'IRRIGATION SUR LE TERRITOIRE DES COMMUNE DE CHAUNAY, SAINT-SAUVANT, BRUX, PAYRE ET CEAUX-EN-COUHE

Monsieur le Maire informe les membres du conseil d'un arrêté Inter-Préfectoral reçu en Mairie le 10 mars 2017 prescrivant l'ouverture d'une enquête publique unique relative :

- à la demande d'autorisation unique, au profit de la société coopérative anonyme de gestion de l'eau du

bassin Dive Bouleur Clain Amont (SCAGE Dive Bouleur Clain Amont)

- aux demandes de permis d'aménager pour la création de 6 retenues de substitution à usage d'irrigation sur le territoire des communes citées dans l'entête.

Le conseil municipal doit émettre un avis.

Après discussion et vote à noter que Mr le Maire et Mr Louis-Marie Grollier étant concernés n'ont pas pris part au vote,

- 7 Pour

- 1 contre

- 1 abstention

20 INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS SUITE AU CHANGEMENT D'INDICE

Le Maire informe les membres du conseil municipal que l'indice brut terminal de la fonction publique (de 1015 à 1022) change au 1^{er} février 2017 (décret n° 2017-85 du 26 janvier 2017) entraînant une hausse des indemnités de fonction du maire et des adjoints, à effet du 1^{er} mai 2017.

Ce qui représente un coût supplémentaire de 10 €/mois mais une fiscalisation des indemnités avec toutes les conséquences que cela entraîne.

21 MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT ENERGIES VIENNE

Suite à la fusion des communautés de communes et à l'augmentation du nombre de délégués, les nouveaux statuts prévoient une représentation par communautés de communes avec un nombre de délégués élus en fonction de la population de la communauté de communes (12 pour celle du Civraisien en Poitou).

Le conseil approuve à l'unanimité cette modification.

22 ADHESION AU CONTRAT SOREGIES IDEA

Ce contrat permet une baisse du prix sur la consommation électrique et peut être dénoncé à tout instant pour retrouver ce qui prévalait avant.

Le conseil à l'unanimité autorise le Maire à signer le contrat avec Sorégies Idéa.

23 SOUTIEN DE L'ELEVAGE FRANÇAIS (Maintien de l'existant en matière d'indemnités compensatrices de Handicap Naturel (ICHN))

Les propositions de réductions faites à ce jour entraîneraient des difficultés supplémentaires dans l'élevage français ; bien que la commune ne soit pas concernée, elle délibère dans le sens du scrutin avec 8 voix pour, 1 voix contre (Messieurs PENY et GROLLIER n'ont pas participé à ce vote).

24 STAGIAIRISATION DE MONSIEUR DAVID Yannick

Après discussion et accord de l'intéressé, le CUI sera renouvelé à compter du 17/05/2017, dans les mêmes conditions de rémunération que si la commune avait décidé de le « stagiairisé ». Le conseil accepte à l'unanimité ce renouvellement.

25 TARIF MENAGE SALLE DES FETES

Les utilisateurs doivent faire le ménage s'ils souhaitent louer cette salle ; en cas de ménage mal fait, un forfait sera pris sur la caution de 300 €. Le conseil accepte à l'unanimité.

26 CESSION DE L'ANCIEN BROYEUR

La commune a négocié une reprise de l'ancien broyeur pour 1200€ lors de l'achat du neuf et doit délibérer en ce sens. Le conseil à l'unanimité cette cession.

27 DELIBERATION ADRESSEE A L'INSPECTION DU TRAVAIL

Une dérogation doit être demandée afin que notre stagiaire puisse se servir des outils (débrousailluse, tracteur tondeuse, taille haies) que la commune met à sa disposition. Le conseil accepte à l'unanimité.

Informations Diverses :

- Proposition d'achat Ferme Alden

Les bâtiments de la « Ferme Alden » trouveraient preneur avec une proposition de 70.000 € net vendeur. Le conseil municipal pense qu'il faut effectivement procéder à cette vente en veillant tout de même à ce que pourrait en faire l'acheteur.

- Etude voirie par la nouvelle communauté de communes

La Communauté de communes de Civray Charroux exerçant déjà la compétence voirie, une étude va être faite pour peut-être l'étendre à l'ensemble du nouveau territoire ; nous devons donc fournir nos « coûts » depuis 2007 pour les travaux de voirie en investissement et 2014 pour la voirie effectuée par les employés municipaux.

- Après-midi récréatif organisé par le Comité des Fêtes
Chacun a pu se réjouir de la participation à ce 1^{er} après-midi récréatif s'adressant plus particulièrement aux retraités ; cela prouve bien que cette activité correspond à un besoin. Cette activité se déroule dans la grande salle de réunion à côté de la bibliothèque.
- Madame HILLAIRET, présidente du Musée Expo de Brux nous fait part par courrier de son souhait de cesser son activité comme Présidente de l'association. Elle pourrait aider quelqu'un qui voudrait bien s'y investir bénévolement si possible car la commune aura bien du mal à financer un salaire pour ce travail. Une solution sera à rechercher aussi (si faute de bénévolat) dans la nouvelle communauté de communes et ses offices de tourisme mais... Ce serait bien que quelqu'un de la commune ou à côté reprenne le flambeau de cette « exception rurale » qui valorise énormément notre commune.
- Le conseil enregistre les démissions de Mesdames Alexandra PAILLARD et Aurélie ROCHER.
- **la mairie sera fermée le Samedi 27 mai 2017.**

Questions diverses

- Echanges avec le public présent
 - Ralentisseurs de Lapiteau : Madame DUCOURTIOUX demande où en est le projet des ralentisseurs de Lapiteau. Monsieur Louis Marie GROLLIER l'informe que le dossier suit son cours.
 - Couverture Internet : Monsieur LACROIX informe qu'il peut apporter son aide par rapport à ses connaissances sur le sujet. Monsieur le Maire l'informe qu'un référent existe au sein de la Communauté de Communes et que les coordonnées de ce dernier lui seront communiquées.

Fin de séance à minuit

La prochaine réunion de conseil sera le mercredi 24 mai 2017 à 20h30

Informations importantes

Pour vos cartes d'identité, vous pouvez retirer à la Mairie de BRUX les imprimés. Nous pourrions vous aider à les compléter et nous pourrions prendre, en accord avec vous, le rendez-vous à la mairie de votre choix. (Si le dossier est complété avec nous les rendez-vous sont plus rapides)

Musée-Expo : « Matière et Manière » : Vernissage le 6 mai 2017 à 18 h en présence des artistes

APE de l'Ecole de Brux : Vide Grenier le Dimanche 14 mai 2017 (Cour d'école et bourg)

BRUX Généalogie : Portes ouvertes les 13 et 14 mai 2017 de 10 h à 18 h (Salle de réunions)

Comité des Fêtes : Marche Repas le Dimanche 21 mai 2017

La Bibliothèque municipale : le lundi de 14h00 à 18h et le Samedi de 10h à 12h.

N'oubliez pas de nous communiquer votre adresse e-mail pour recevoir la Gazette par internet.

DIMANCHE 14 MAI 2017

VIDÉ

GRENIER

(Organisé par l'A.P.E)

A BRUX (86)

Bourg

Bourg, Cour de l'école, emplacements abrités, véhicules autorisés.

Restauration sur place/buvette

Réservations au :

05 49 52 00 67 ou 05 49 58 14 12 (heures repas)

1,5 euros/ML à l'extérieur

2 euros/ML à l'abri (places limitées)



CRÉDIT AGRICOLE

DE LA TOURAINE ET DU POITOU

www.ca-tourainepoitou.fr

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

APPREHENSION CATF-BE250



BRUX

L'Association « **BRUX GENEALOGIE** »

Organise un week-end « portes ouvertes »

les 13 et 14 Mai 2017

de 10 heures à 18 heures

Grande salle de Réunions



CRÉDIT AGRICOLE

DE LA TOURAINE ET DU POITOU

www.ca-tourainepoitou.fr

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

APPREHENSION CATF-BE250

Dimanche 21 MAI 2017


à BRUX

MARCHE – REPAS

Du Comité des Fêtes

Départ : **AU VILLAGE du BOUQUET**
(chez Bernard Chavignaud)

à 11 H

Paieiment à l'inscription avant le 15 Mai à retirer au : VIVAL de BRUX Tél :05 49 45 28 43		Prix du repas : 12 € Gratuit moins de 13 ans
--	---	---

Pensez à apporter couteau, fourchette, cuillère

Inscription obligatoire
pour tous les participants

Imprimé par nos soins

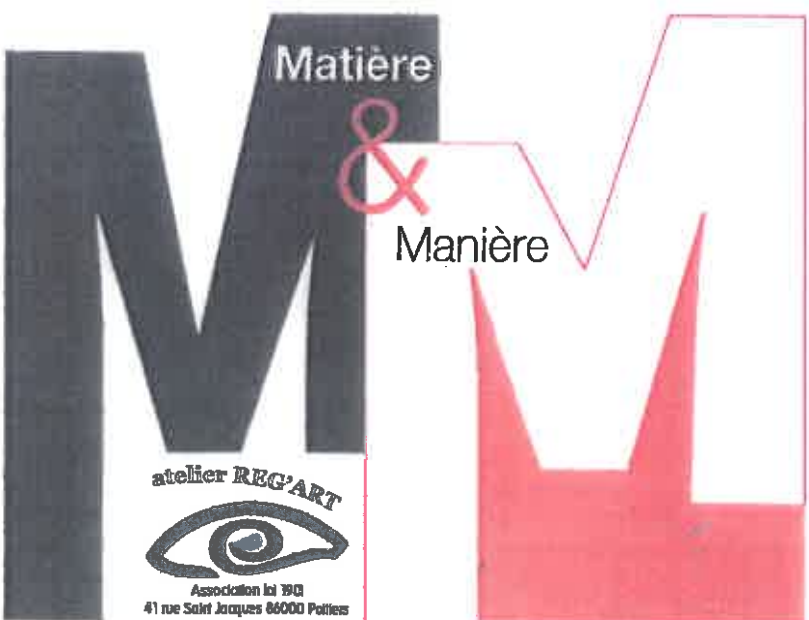
Invitation au vernissage
de l'exposition de peintures

Matière & Manière

En présence des artistes :
Abir, Ely, Jo-Elle, Lys, M. Tillet, Musy, NHenry

Le 6 mai 2017 - 18h
au musée-expo de Brux

Musée-expo de Brux, «Matière & Manière»
du 6 mai au 25 Juin 2017
Place de l'église - 86510 Brux
Tél. 05 49 59 02 92 - Email : dh.museeexpo@wanadoo.fr



MAGASIN VIVAL

Bonjour à toutes et à tous,

Après trois mois d'activité je tiens à vous remercier pour votre patience et votre gentillesse, vous m'avez soutenue devant les problèmes divers rencontrés pendant cette période d'adaptation et avez su garder humour et sourire pendant mes "cafouillages"!

Afin de diversifier et d'améliorer la qualité des services proposés, une boîte à idées/suggestions est à votre disposition dans votre magasin. N'hésitez pas à me faire part de vos envies et remarques !

A bientôt, Nathalie.